



ÉTATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

Prenez la parole !

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS LOCALES

CAHIER
DETACHABLE
À FAIRE REMONTER
À LA FÉDÉRATION

Collectivité/syndicat :
CGT PETITE ENFANCE 75

Service concerné :
PETITE ENFANCE

Nombre d'agent·es interrogé·es :

Sous quelle forme (RIS ? Visite de service ? AG ? ...) :
RIS, VISITE DE SERVICE ET AG

.....
Date : 1.1... /12... /2025.

THÈME 1

RÔLE DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

CONSTAT

Le secteur de la petite enfance révèle une tension majeure entre la nécessité d'assurer la qualité et la sécurité de l'accueil, et les politiques incitant au recours à la gestion privée pour augmenter l'offre.

Historiquement, le besoin de places a conduit certaines collectivités locales à confier la gestion des crèches à des entreprises privées via des délégations de service public. Cependant, des scandales récents dans le secteur lucratif ont mis en lumière les risques liés à cette gestion. En conséquence, notre employeur Ville de Paris, a pris la décision de reprendre la gestion en régie directe afin de mieux garantir la qualité et la sécurité de l'accueil des enfants.

REVENDICATIONS

- L'arrêt total des privatisations, des délégations de service public et des financements à but lucratif
- Le maintien d'un service public gratuit, laïque, universel et de qualité
- Une hausse pérenne des moyens publics alloués à la Petite Enfance par Ville
- L'arrêt de la mutualisation des équipes, qui aggrave la précarité et dégrade les conditions d'accueil
- L'égalité d'accès aux crèches sur tout le territoire, contre les inégalités issues de la décentralisation

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Diffuser des tracts spécifiques pour porter clairement les revendications issues du terrain.
Rencontrer les agent.e.s sur le terrain pour collecter les problèmes et les revendications concrètes.
Proposer des réunions d'information syndicale pour informer les agent.e.s.
Alerter officiellement la direction lors des instances spécifiques (FSSSCT et CST).

PLANNING DES ACTIONS

- Rencontre des syndiqué(e)s sur le terrain (notamment au sein des structures de la petite enfance).
- Organisation de journées d'information syndicale.
- Rédaction de tracts.
- En cas d'appel à la mobilisation, rédaction d'un préavis de grève.
- Diffusion d'un tract spécifique pour la grève et information sur les réseaux sociaux et l'intranet de la ville.
- Tractage et mobilisation des agents.

THÈME 2

RÉTABLIR ET RENFORCER LE STATUT

CONSTAT

Les lois successives ont constamment abaissé les exigences de qualification du personnel et réduit les ratios d'encadrement, sous couvert de flexibilisation et de simplification administrative (décrets Morano, lois Taquet et NORMA). Bien que certaines mesures de reconnaissance existent (passage des auxiliaires de puériculture en catégorie B), elles sont insuffisantes et ne compensent pas cette fragilisation, qui ouvre la voie à la privatisation et met en péril le service public.

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS

REVENDICATIONS

- Mettre en place un plan massif pour l'emploi statutaire (création de postes titulaires, remplacement immédiat des départs absences).
- Titularisation sans concours des contractuel·les en poste depuis plus d'un an et fin des CDD à répétition et vacations.
- Garantir des droits identiques pour toutes et tous.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

- Organiser des Réunions d'Information Syndicale et distribuer des tracts portant les revendications.
- Alerter la direction en instances (FSSSCT, CST, CENTRAL, CSAP) sur les effectifs, les qualifications et la précarité.
- Exiger la titularisation des contractuel·les d'un an et la fin de l'externalisation (ménage/Agent Logistique) par la création de postes statutaires.

PLANNING DES ACTIONS

Organiser des Réunions d'Information Syndicale (RIS).

Distribuer des tracts détaillant les revendications.

Intervenir dans toutes les instances officielles (FSSSCT, CST, etc.).

Alerter la Direction sur les problèmes d'effectifs, de qualifications et de précarité.

Exiger la titularisation des contractuel·les

Demander la fin de l'externalisation (ménage/logistique) par la création de postes statutaires.

Préparer la mobilisation des agents (préavis de grève, tractage ciblé) si la Direction n'apporte pas de réponse favorable.

THÈME 3

SALAIRS, TRAITEMENTS ET PENSIONS

CONSTAT

Le pouvoir d'achat a perdu plus de 20% depuis 2010. Les salaires dans la petite enfance sont jugés scandaleusement bas, avec un point d'indice gelé, des grilles tassées, et le RIFSEEP qui aggrave les inégalités. La hausse de la CSG a également amputé le pouvoir d'achat.

REVENDICATIONS

- Porter le SMIC à 2 000 € brut minimum et augmenter la base du point d'indice à 6 €.
- Intégrer immédiatement toutes les primes au traitement indiciaire.
- Mise en œuvre immédiate du CTI pour toutes et tous
- Suppression du système injuste du RIFSEEP.

Prenez la parole !

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

- Réunion d'information syndicale organisée pour les agent·es.
- Lancement d'une pétition pour les agent·es logistiques accompagnée de la distribution d'un tract spécifique.
- Dépôt d'une demande d'audience auprès de la direction.
- Appel à un rassemblement devant la direction pour marquer la mobilisation

PLANNING DES ACTIONS

- 04 février : Lancement du tract et de la pétition concernant les Agent·es logistiques.
17 février : Dépôt du préavis de grève.
27 février : Audience avec la direction.
07 mars : Rassemblement et mobilisation devant la direction.
10-15 mars : Communication aux agent·es sur les résultats.

THÈME 4

CONDITIONS DE TRAVAIL

CONSTAT

La dégradation des conditions de travail et la recherche de rentabilité se traduisent par un manque criant d'effectifs, une déshumanisation des relations et un épuisement professionnel généralisé.

REVENDICATIONS

- Exiger un ratio d'encadrement de 1 professionnel·le pour 5 enfants maximum.
- Exiger un ratio d'une ou d'un agent·e logistique pour 15 enfants maximum.
- Assurer un encadrement 100% diplômé et ne pas compter les EJE dans le taux d'encadrement pour respecter leur rôle pédagogique.
- Réintégrer le ménage (création de postes d'Agent·e·s Logistique, fin de l'externalisation).
- Arrêt de la polyvalence imposée.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Notre syndicat CGT PE 75 a centré son action sur la collaboration et la communication spécifique :

- Participation aux Collectifs : Présence et action au sein du Collectif Médico-Social et du collectif "Pas de Bébé à la Consigne".
- Communication Ciblée : Diffusion de tracts spécifiques à la petite enfance.
- Mobilisation Nationale : Participation aux appels à mobilisation nationaux.

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS

PLANNING DES ACTIONS

Rédiger un tract spécial Petite Enfance en reprenant les objectifs des Collectifs (Médico-Social et "Pas de Bébé à la Consigne").

Assurer une présence active au sein de ces Collectifs pour aligner les actions.

Distribuer le tract ciblé pour informer les agents et les professionnels.

Participer et mobiliser largement lors des appels nationaux concernant la petite enfance.

THÈME 5

TEMPS DE TRAVAIL

CONSTAT

les conditions matérielles de travail sont inadaptées ou non respectées, et que la nouvelle organisation territorialisée (CASPE) fragilise le statut des agent·es en créant des inégalités et en augmentant la pression hiérarchique.

REVENDICATIONS

- Dotation Vestimentaire : Allocation financière pour les agent·es auprès des enfants. Tenues sécurisées et de qualité pour les Agent·es Logistique.
- CASPE : Non à la mutualisation et au recrutement par les maires. Oui à l'égalité de traitement et au respect des statuts.
- Droits : Respect du droit de grève. Fin de l'intimidation et garantie du droit à l'assistance syndicale lors des entretiens disciplinaires.
- Congés : Refus des congés imposés et garantie du libre choix.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

- Exiger une allocation financière pour les tenues des agents auprès des enfants.
- Revendiquer des tenues sécurisées et de qualité pour les Agents Logistiques.
- Lutter contre la mutualisation et le recrutement par les maires.
- Réclamer l'égalité de traitement et le respect des statuts des agents.
- Garantir le respect du droit de grève et dénoncer l'intimidation.
- Assurer le droit à l'assistance syndicale lors de tout entretien disciplinaire.
- Défendre le libre choix des dates de congés des agents.

PLANNING DES ACTIONS

- Diffuser un tract unique et recueillir les problèmes terrain (congés imposés, tenues).
- Saisir la Direction sur les statuts et défense des droits .
- Demander une réunion sur l'allocation vestimentaire et le libre choix des congés.
- Si pas de réponse positive, préparer une action ciblée.

THÈME 6 SANTÉ AU TRAVAIL

CONSTAT

La CGT Petite Enfance 75 a toujours siégé dans les instances anciennement Commission de Réforme, cette instance est devenue le Conseil Médical suite aux élections professionnelles de 2022 et à la création des CAP par catégorie. Représentation CGT Ville de Paris : Nous détenons 2 postestitulaires et 4 suppléant·e·s au sein de ce Conseil Médical pour les agent·es de catégories B et C. Constat sur la Politique de la Ville de Paris : Le constat que nous faisons est aberrant : la Ville de Paris applique une politique injuste et précarisante. Cette politique contraint souvent les agent·es à négliger leur santé ou les pousse vers une sortie contrainte (notamment la retraite d'invalidité).

Prenez la parole !

REVENDICATIONS

- Rétablissement de l'indemnisation à 100% du salaire dès le premier jour d'arrêt, par l'abandon du jour de carence.
- Renforcer la médecine du travail et sanctionner fortement toute incitation à la non-déclaration des accidents du travail ou des maladies professionnelles.
- Élargir la reconnaissance de certaines professions dans le tableau des maladies professionnelles au national.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

- Accompagnement des Agents : Prise de contact et accompagnement systématique des agent·es convoqué·es au Conseil Médical.
- Formation Interne : Formation et accompagnement des nouveaux membres syndicaux siégeant au Conseil Médical.
- Création d'Outils : Production d'un support d'information destiné aux syndicats CGT Ville de Paris.
- Formation Externe : Organisation de sessions de formation collectives dans les syndicats CGT Ville de Paris demandeurs, lors de Commission Exécutive.

PLANNING DES ACTIONS

- Mars 2023 : Tenue de la Réunion des membres du Conseil Médical.
- Depuis 2023 : Formation continue des nouveaux membres.
- 2024 et 2025 : Organisation de formations (avec support dédié) auprès des syndicats CGT Ville de Paris demandeurs lors des Commissions Exécutives (CE).
- Depuis Septembre 2025 : Mise en place d'une ligne téléphonique et d'une adresse e-mail dédiées pour les agent·es (contact direct).

THÈME 7

DÉROULEMENT DE CARRIÈRE, RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS, FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONCOURS

CONSTAT

L'ensemble des métiers de la Petite Enfance (des Agent·es Logistiques aux Responsables) est essentiel au service public, mais souffre d'un manque criant de reconnaissance, de conditions de travail dégradées (sous-effectifs, surcharge) et, pour certaines catégories, d'une précarité persistante, le tout étant justifié par la hiérarchie par la "restriction budgétaire"

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS

REVENDICATIONS

- Exiger un ratio maximal de 1 professionnel pour 5 enfants(AP, AEP)
 - et 1 Agent Logistique pour 15 berceaux.
 - Titularisation massive des contractuel·le·s (AEPE).
- Reconnaissance du rôle des Assistant·es Maternel·le·s.
- Reconnaître la pénibilité (temps de récupération), améliorer les conditions matérielles, renforcer la formation et alléger les tâches administratives (Encadrement).

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Diffuser des tracts spécifiques pour porter clairement les revendications issues du terrain.
Rencontrer les agent·e·s sur le terrain pour collecter les problèmes et les revendications concrètes.
Proposer des réunions d'information syndicale pour informer les agent·e·s.
Alerter officiellement la direction lors des instances spécifiques (FSSSCT et CST).

Tract spécifique métiers et revendication

PLANNING DES ACTIONS

- Rencontre des syndiqué(e)s sur le terrain (notamment au sein des structures de la petite enfance).
- Organisation de journées d'information syndicale.
- Rédaction de tracts.
- En cas d'appel à la mobilisation, rédaction d'un préavis de grève.
- Diffusion d'un tract spécifique pour la grève et information sur les réseaux sociaux et l'intranet de la ville.
- Tractage et mobilisation des agents.

THÈME 8 ATTRACTIVITÉ

CONSTAT

L'attractivité des métiers de la Petite Enfance est détruite par l'absence de reconnaissance de la pénibilité et par des conditions de vie inacceptables (logement, transport, perte de salaire en cas de maladie), ce qui est le résultat d'une politique globale visant à affaiblir le service public au profit du privé.

REVENDICATIONS

- Exiger la retraite à 55 ans pour les professionnel·les du secteur (reconnaissance de la catégorie active).
- Garantie d'une pension minimale à 1 700 € nets et préservation de la CNRACL.
- Remboursement à 100 % de tous les soins et mise en place d'une mutuelle gratuite pour l'agent et sa famille.
- Maintien intégral du salaire durant la maladie (stop à la retenue de 10 % et au jour de carence).
- Accès prioritaire et plan d'urgence pour le logement social des agent·es de la Ville de Paris.
- Gratuité totale des transports en commun pour tous les agent·es.

Prenez la parole !

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Diffuser des tracts spécifiques cgt petite enfance 75 et Comité CGT Ville de paris pour porter clairement les revendications issues du terrain.

Rencontrer les agent.e.s sur le terrain pour collecter les problèmes et les revendications concrètes.

Proposer des réunions d'information syndicale pour informer les agent.e.s.

Alerter officiellement la direction lors des instances spécifiques (FSSSCT et CST, Ect...).

PLANNING DES ACTIONS

Rencontre des syndiqué(e)s sur le terrain (notamment au sein des structures de la petite enfance).

- Organisation de journées d'information syndicale.

- Rédaction de tracts.

- En cas d'appel à la mobilisation, rédaction d'un préavis de grève.

- Diffusion d'un tract spécifique pour la grève et information sur les réseaux sociaux et l'intranet de la ville.

- Tractage et mobilisation des agents.

- Assemblée générale

THÈME 9

RETRAITE

CONSTAT

La réforme des retraites de 2023 est une attaque contre le système solidaire. Les retraité·e·s sont confronté·e·s à la précarité due au gel ou à la désindexation des pensions.

REVENDICATIONS

- Abrogation totale de la réforme des retraites de 2023 et retour à retraite à taux plein dès 60 ans.
- Pension calculée sur les 10 meilleures années.
- Un minimum de pension au niveau du SMIC revendiqué (2 000 € brut).
- Revalorisation immédiate des pensions, indexée sur l'évolution des salaires et des prix.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Rencontre des syndiqué(e)s sur le terrain (notamment au sein des structures de la petite enfance).

- Organisation de journées d'information syndicale.

- Rédaction de tracts.

- En cas d'appel à la mobilisation, rédaction d'un préavis de grève.

- Diffusion d'un tract spécifique pour la grève et information sur les réseaux sociaux et l'intranet de la ville.

- Tractage et mobilisation des agents.

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 10

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

CONSTAT

les femmes sont les principales victimes de la précarité et des inégalités au travail (chômage, temps partiel imposé, inégalités salariales), et que leurs droits spécifiques (santé, temps de vie, congés) font face à des régressions ou à un manque de reconnaissance criant.

REVENDICATIONS

- Rétablissement des droits : Rétablir la journée pour les mères et rendre le 8 mars chômé et payé.
- Reconnaissance et droit au congé menstruel/hormonal payé. Garantie d'un accès aux promotions et prise en compte des carrières hachées pour la retraite.
- Garantir le temps partiel choisi avec retour à temps plein. Mise en place d'un Plan lutte contre les violences au travail.
- Développement massif de l'accueil collectif de la petite enfance (levier d'égalité).

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Rencontre des syndiqué(e)s sur le terrain (notamment au sein des structures de la petite enfance).

- Organisation de journées d'information syndicale.
- Préparation du journée de formation spécifique cgt pe 75 le 08 mars et participation à la journée de mobilisation
- Rédaction de tracts. (partage des tracts de la fédération et la confédération sur les communications spécifique pour la femme
- En cas d'appel à la mobilisation, rédaction d'un préavis de grève.
- Diffusion d'un tract spécifique pour la grève et information sur les réseaux sociaux et l'intranet de la ville.
- Tractage et mobilisation des agents.

PLANNING DES ACTIONS

Rédiger les tracts spécifiques (Femme, 8 mars) et les tracts généraux.

Organiser les Réunions d'Information Syndicale (RIS) et rencontrer les syndiqué(e)s

Utiliser le Comité RPS pour dénoncer les conditions de travail avant le 8 mars.

Préparer la formation CGT PE 75 et participer à la mobilisation du 8 mars.

Porter les revendications au Comité Technique (CT), au CST DFPE et au CST Central juste après la mobilisation.

Si les réponses sont insuffisantes, rédiger le préavis de grève, puis tracter et mobiliser les agents.

THÈME 11

FINANCEMENT

(SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX ET COLLECTIVITÉS)

CONSTAT

L'austérité est imposée aux services publics, tandis que des milliards sont alloués aux marchés financiers et aux entreprises, sans contreparties pour l'emploi ou l'investissement public.

REVENDICATIONS

Investir dans le bien commun plutôt que dans les profits privés. Lutter contre le désengagement de l'État dans le financement de la protection sociale.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 12

LUTTE CONTRE LES POLITIQUES ET LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE, DANGERS DE LA BANALISATION, COMBATTRE LES DISCOURS POPULISTES

CONSTAT

L'extrême droite est considérée comme une menace pour l'unité des travailleurs et travailleuses et pour les valeurs du service public. Elle vise à "diviser pour mieux régner" en créant la haine et l'exclusion. Bien qu'elle se présente comme sociale, elle est en réalité l'alliée du patronat et l'ennemie des syndicats, attaquant les droits collectifs.

Son idéologie se manifeste par la persistance du racisme et des discriminations (envers les étrangers, les femmes, les minorités comme les LGBTQIA+), ce qui est contraire à toute notion d'égalité et de dignité.

REVENDICATIONS

- Nous exigeons l'égalité de traitement absolue pour toutes et tous, sans aucune distinction (origine, genre, orientation, statut...). Cela inclut :
- La reconnaissance totale des droits et identités des agent·e·s LGBTQIA+.
- Des mesures fermes de prévention, sanction et réparation contre toutes les discriminations (racisme, homophobie, sexism, etc.).
- Nous sommes contre l'exploitation et les idéologies de haine. Notre action est une vigilance constante contre les dérives autoritaires.
- En assurant le respect et la solidarité au sein de la Fonction Publique, nous participons activement à la construction d'une société, dont l'objectif ultime est de contribuer à la paix dans le monde.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

- Nous accompagnons activement les agents victimes de discrimination (racisme, sexism, etc.) et publions des tracts spécifiques pour dénoncer ces situations.
- Nous exigeons la reconnaissance totale des droits et identités des agent·e·s LGBTQIA+ pour une égalité de traitement absolue.
- Nous participons aux formations Comité CGT Ville de Paris pour lutter contre les idéologies d'extrême droite et la haine au sein des services.
- Nous participons aux mobilisations nationales et assurons une vigilance constante contre les dérives autoritaires.
- Nous diffusons des tracts de soutien aux peuples en guerre (comme la Palestine), liant notre action locale à la construction de la paix dans le monde.

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 13

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

CONSTAT

La Ville de Paris a eu recours à la délégation de service public, confiant la gestion d' crèches à des entreprises privées.

Suite à des scandales dans le secteur lucratif et aux conclusions du rapport IGAS, la Mairie a été obligée de faire marche arrière : elle a décidé de reprendre certaines crèches en régie directe.

Ce retour en régie est fait dans le but de mieux garantir la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants, prouvant que le modèle privé lucratif n'était pas fiable

REVENDICATIONS

- Arrêt immédiat de toutes les privatisations et retour de toutes les crèches en gestion directe municipale
- Augmenter les moyens publics alloués, stopper la mutualisation des équipes et maintenir un service de qualité .
- Garantir l'égalité d'accès aux crèches pour tous, quel que soit le quartier ou le statut social. La crèche doit être un service public protégé et au service de l'intérêt général, pas du gain.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 14

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET IMPACTS

CONSTAT

Malgré l'initiative positive de la Ville de Paris de créer des "cours oasis" (visant l'adaptation climatique), le constat est que le changement climatique dégrade activement les conditions de travail des agent·e·s, y compris les professionnelles auprès des enfants.

• Les crèches vitrées, conçues pour la visibilité, exposent désormais les agent·e·s et les enfants à des températures extrêmes (chaleur intense ou froid) fonction des saisons.

• Les agent·e·s logistiques subissent des conditions de travail particulièrement pénibles, avec des températures extrêmement élevées ou basses selon les locaux.

Les agent·e·s subissent de plus en plus directement les effets du climat .

REVENDICATIONS

Face à la dégradation des conditions de travail due au climat (crèches vitrées, locaux logistiques extrêmes), la CGT PE 75 exige :

- Reconnaître un droit d'alerte et de retrait effectif quand les températures extrêmes mettent en danger les agent·e·s et les enfants.
- Mettre en place des mesures fermes contre les risques de santé liés aux chaleurs et froids intenses.
- Lancer un audit de toutes les crèches et des locaux logistiques pour garantir une température viable toute l'année.
- Fournir immédiatement des équipements efficaces (climatisation/chauffage) pour les crèches vitrées et améliorer d'urgence les conditions des agents logistiques.
- Reconnaître la pénibilité accrue liée aux contraintes thermiques et l'intégrer dans les droits des agents.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Nous interpellons régulièrement la direction (dans les réunions officielles) sur ces problèmes (crèches vitrées, chaleur/froid extrême, etc.).

Les plaintes des collègues entraînent des visites sur le terrain pour constater et valider les problèmes (cuisines, lingeries, crèches).

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 15

ÉMANCIPATION DES SALARIÉ·ES : CASC (COMITÉ D'ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES) ET ACTION SOCIALE

CONSTAT

Les offres de l'AGOSPAP sont souvent inadaptées ou insuffisantes pour les besoins spécifiques des professionnel·les de la Petite Enfance, notamment en termes de loisirs, culture ou aide aux vacances.

Le système de tarification et les critères d'accès ne garantissent pas un accès juste et égalitaire à tous les agents de la Petite Enfance, dont les salaires sont souvent modestes.

La qualité et la variété des repas proposés par les cantines de la Ville (ASPP) sont inégales et ne répondent pas toujours aux exigences nutritionnelles et aux contraintes des agents notamment temps de trajet et habillage dans les structures petite enfance ou cantine trop éloignés.

REVENDICATIONS

AGOSPAP plus Juste : Réformer les critères pour garantir un accès égalitaire et créer des prestations spécifiques à la Petite Enfance.

Cantine de Qualité : Une amélioration des prestations pour les agents éloignés et prise en compte du temps de trajet ou compensation pour les repas.

Santé et Mutuelle : Prise en charge intégrale des frais de prévention liés aux risques spécifiques de nos métiers (TMS, voix).

Prenez la parole !

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Nous assurons l'information et la sensibilisation des agents. Notre démarche est proactive : nous diffusons l'information sur le terrain et consultons les agents afin d'identifier leurs besoins. Nous organisons des réunions pour élaborer des supports d'information (tracts) spécifiques. Nous travail étroite collaboration avec nos représentants mandatés au sein de l'ASPP, de l'AGOSPAP et de la mutuelle, qui nous transmettent également des informations pertinentes issues de leurs instances.

PLANNING DES ACTIONS

THÈME 16

SUREXPOSITION À LA COMMUNICATION ET DROIT À LA DÉCONNEXION

CONSTAT

L'usage intensif des outils numériques et les communications hors temps de travail (e-mails, téléphone professionnel, Groupe WhatsApp) contribuent à la surcharge et à la confusion entre vie professionnelle et vie personnelle.

REVENDICATIONS

- Mise en place d'une charte stricte du droit à la déconnexion pour l'ensemble des agents.
- Garantir l'absence de toute obligation de réponse en dehors des horaires de service.
- Mener une réflexion sur l'impact de la surcharge informationnelle sur les conditions de travail.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS

PLANNING DES ACTIONS

AUTRES THÈMES

THÉMATIQUES LIÉES À UNE ZONE OU UN BESOIN SPÉCIFIQUES

CONSTAT

Situation des Agents en Situation de Handicap

La CGT Petite Enfance 75 dresse un constat alarmant concernant l'accompagnement des agents de la Ville de Paris, qu'ils bénéficient ou non de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Les agents restent trop souvent sans un accompagnement réellement adapté à leur situation.

Le non-recours à la voie dérogatoire peut mener à des issues dramatiques pour l'agent, telles que la mise en retraite d'invalidité ou la fin de stage.

Au sein des structures et auprès des services des Ressources Humaines (RH), les agents subissent des discriminations et des stigmatisations.

REVENDICATIONS

Pour remédier à cette situation, la CGT Petite Enfance 75 formule les revendications suivantes :

Augmentation des effectifs suffisants.

Formation et préparation des équipes pour accueillir tout enfant et accompagner les collègues en situation de handicap.

Garantir des postes réellement adaptés.

Assurer un accompagnement personnalisé.

Garantir la sécurité de l'emploi pour tous les agents concernés.

Obtenir une reconnaissance effective de leur situation.

Supprimer les obstacles administratifs à leur reconnaissance et accompagnement.

Aménagement de postes adaptés.

Mener une lutte active contre toute discrimination et stigmatisation dans les structures et auprès des services RH.

ACTIONS PROPOSÉES PAR LE SYNDICAT

Notre syndicat CGT Petite Enfance 75 mène plusieurs actions pour soutenir les agents :

Nous alertons régulièrement la direction lors des instances officielles ou en centrales, notamment par le biais du Comité CGT Ville de Paris.

Accompagnement des agents lors des visites médicales.

Accompagnement dans les services de la Ville, notamment lorsqu'ils ont un référent handicap.

Réalisation de saisines pour suivre la situation des agents.

Apport d'une aide et d'un soutien aux agents lorsque cela est nécessaire.

PLANNING DES ACTIONS

CAHIER D'EXPRESSIONS ET DE REVENDICATIONS



À FAIRE REMONTER
A LA FÉDÉRATION

Prioritairement par voie électronique

Pour ce faire, cliquez sur l'icône ->

<https://enquetes.cgtservicespublics.fr/index.php/641642?>



ou flashez le QRCode ->

Ou par voie postale



Fédération CGT des Services Publics

263 rue de Paris case 547
93515 Montreuil Cedex



En cas de difficultés, le cas échéant,
par mail à la permanence fédérale.



-> Mail : permanencefederale@fdsp.cgt.fr